

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 3 mai 2018 à 15 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste
M. Jean-François Meloche, chef de division, Aménagement urbain et patrimoine
Me Marie-France Paquet, Directrice de l'arrondissement par intérim, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 15 h 02.

Le président présente les élues et élu. Il présente par la suite l'administration.

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

10.02 – MOTS DU MAIRE ET DES ÉLUS

LE MOT DES ÉLUES, ÉLU, DÉBUTE À 15 H 02 ET SE TERMINE À 15 H 11.

CA18 16 0115

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mai 2018, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

LA PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC DÉBUTE À 15 H 11 ET SE TERMINE À 15 H 17.

CITOYENS	
CÉLINE FORGET	FERMETURE DE RUES – POINT 40.02

CA18 16 116

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXTENSION OU LA MODIFICATION D'UNE CONSTRUCTION DÉROGATOIRE, DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LE NOMBRE MAXIMAL D'UNITÉS DE STATIONNEMENT DANS UN RAYON DE 500 M D'UNE STATION DE MÉTRO, DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES RESTRICTIONS LIÉES AUX TERRAINS SITUÉS À MOINS DE 30 MÈTRES OU 75 MÈTRES D'UNE VOIE FERRÉE PRINCIPALE ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES APPAREILS MÉCANIQUES

ATTENDU QUE ce règlement a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et de l'adoption d'un premier projet, à la séance ordinaire du 5 mars 2018;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue par l'intermédiaire du maire de l'arrondissement, le 18 avril 2018 et que suite à cette consultation publique, une modification mineure ne diminuant pas la portée générale du règlement a été apportée au règlement;

ATTENDU QU'une copie du règlement modifié a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER le projet de Règlement AO-377-P2 modifiant le Règlement de zonage (1177). La modification au projet de règlement vise à préciser la notion de « rue publique » en y excluant les ruelles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1184375001

LE DOSSIER SUIVANT EST SOUMIS AU CONSEIL SUITE À UNE DEMANDE DU SPVM POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

CA18 16 117

ÉDICTER UNE ORDONNANCE VISANT LA FERMETURE DE L'AVENUE SAINT-VIATEUR ENTRE L'AVENUE BLOOMFIELD ET LA RUE HUTCHISON, LE 6 MAI 2018, DE 0 H À 6 H ET D'INTERDIRE LE STATIONNEMENT DU VENDREDI 4 MAI 2018 À 16 H AU DIMANCHE 6 MAI À 10 H

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

D'ÉDICTER une ordonnance visant la fermeture de l'avenue Saint-Viateur, entre l'avenue Bloomfield et la rue Hutchison, le 6 mai 2018, de 0 h à 6 h et d'interdire le stationnement du vendredi 4 mai 2018 à 16 h au dimanche 6 mai à 10 h.

Un débat s'engage.

VOTE

VOTENT EN FAVEUR: Philippe Tomlinson, Valérie Patreau, Mindy Pollak

VOTE CONTRE: Jean-Marc Corbeil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

40.02

70.01 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 15 h 24.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire substitut d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2018.